Simplifiez-vous la mise en œuvre de la clause d'insertion.

Contactez votre facilitateur !

VOUS ÊTES...

Artisan, responsable RH, conducteur de travaux, gérant d'une société de services ou encore dirigeant d'une structure d'insertion...

...Un facilitateur de clauses sociales existe près de chez vous !

Il sera là pour :

- Comprendre les objectifs d'une clause sociale
- Identifier vos besoins de recrutement et les solutions adéquates
- Trouver des candidats éligibles ayant les compétences ou à former
- Intégrer le salarié dans l'entreprise et assurer son suivi

CONTACT

Xavier ANTOINE

Mission Interinstitutionnelle Clause Sociale 34

APSH34 - Axe transversal de l'emploi
335 avenue du Professeur Jean Louis Viala
34090 Montpellier

Email : contact@clausesociale34.fr

Tel : 06 35 45 30 86

www.clausesociale34.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
@missionclausesociale34

Retrouver les coordonnées de chaque structure sur notre site
www.clausesociale34.fr

Mis à jour le 30 juin 2026

Clause Sociale 34

Entreprises

répondre à un marché avec clause sociale

Votre engagement** en faveur de l'emploi, **notre engagement à vos côtés

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

Remportez des marchés grâce à la RSE !

Répondre aux marchés avec clause sociale c'est **réserver une partie de l'emploi** à des personnes éloignées de l'emploi :

- Demandeurs d'emploi de **longue durée** (+ de 12 mois)
- Jeunes de **- 26 ans** en difficulté d'insertion
- Bénéficiaires de **minima sociaux**
- Personnes reconnues **travailleurs handicapés**
- Demandeurs d'emploi de **+ 50 ans**
- Etc.

Les clauses sociales dans l'Hérault c'est



1 1289 158

heures en 2025 dédiées à l'insertion professionnelle

3 SOLUTIONS DE RECRUTEMENT



1 L'EMBAUCHE DIRECTE

CDD, CDI ou contrat d'alternance

2 LA SOUS TRAITANCE OU CO-TRAITANCE

Avec une structure de l'insertion (Ateliers et chantiers d'insertion, Entreprise d'insertion) ou du handicap (Entreprise Adaptée, ESAT*)

**ESAT : Établissement ou service d'accompagnement par le travail*

3 LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL

Via les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion, les agences d'intérim et les GEIQ*

**GEIQ : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification*

NOTEZ BIEN

L'éligibilité du public doit être validée avant l'embauche par le facilitateur de clauses sociales !

QUELS SONT LES SECTEURS CONCERNÉS ?

- Nettoyage, propreté
- Espaces verts
- Gestion des déchets et recyclage
- Restauration collective et traiteur
- Création graphique et impression
- Accueil, secrétariat
- Gestion d'équipement par délégation de service public
- Assistance informatique
- Réalisation d'enquêtes
- Bâtiment et travaux publics (construction, rénovation, maintenance)
- Ingénierie, maîtrise d'œuvre
- ...